

RCS: 52812845700017 / APE 8553Z

Agr.: E10 0 85 0541 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 85 0161385 auprès du préfet de région des Pays de La loire

Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes

2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maitrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Ecole de Conduite DURAND 31 rue Paul-Emile Victor 85000 LA ROCHE SUR YON

Mail : ecoledeconduite.durand85@orange.fr Tél : 02.51.07.01.48 ou 06.79.87.45.50

Siret : 52812845700017 Code NAF : 8553Z Agrément préfectoral : E1008505410

Gérante : Delphine DURAND

Responsable des relations avec les élèves : Delphine DURAND

4) Les pré-requis

- avoir minimum 17 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

31 Rue Paul-Emile Victor – 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél: 02.51.07.01.48 – http://www.ecoledeconduitedurand.fr
e-mail: ecoledeconduite.durand85@orange.fr



RCS: 52812845700017 / APE 8553Z

Agr.: E10 0 85 0541 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 85 0161385 auprès du préfet de région des Pays de La loire

5) Le public visé

Tous publics

6) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

7) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	 Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boite de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité 	
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	 Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau 	

e-mail: ecoledeconduite.durand85@orange.fr



RCS: 52812845700017 / APE 8553Z

Agr.: E10 0 85 0541 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 85 0161385 auprès du préfet de région des Pays de La loire

3. Circuler dans	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	
des conditions	Croiser, dépasser et être dépassé	
difficiles et	Passer des virages et conduire en déclivité	
partager la route	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	ة
avec les autres	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	
usagers	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	
	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à nivea	u
4. Pratiquer une	Suivre un itinéraire de manière autonome	
conduite	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie	
autonome, sûre	Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer	
et économique	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir	
	Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules	
	Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence	
	Pratiquer l'écoconduite	

8) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé (La Poste en face de l'auto-école), l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

Depuis le 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examinateur ;
- l'installation au poste de conduite;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre dont une partie en marche arrière);
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule ainsi qu'une question portant sur les premiers secours (neutralisées jusqu'au 31/12/2021 selon évolution de la situation sanitaire);
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner ou un enseignant stagiaire accompagne les élèves pour l'épreuve pratique